



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 JANVIER 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B058

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Attribution d'une subvention à l'Association les Compagnons Bâtisseurs Provence pour une opération expérimentale d'auto réhabilitation accompagnée

Le 29 janvier 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 janvier 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, les Pennes-Mirabeau – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès

Monsieur Roger MEÏ donne lecture du rapport ci-joint.

06_1_07

BUREAU DU 29 JANVIER 2015

Rapporteur : Roger MEÏ

Co-rapporteur : Robert CHARDON

Politique publique : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets

Thématique : Environnement

Objet : Attribution d'une subvention à l'association les Compagnons Bâisseurs Provence pour une opération expérimentale d'auto réhabilitation accompagnée

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

L'association Les Compagnons Bâisseurs Provence propose à la CPA, dans le cadre du dispositif « éco-rénovez en Pays d'Aix », une opération pilote d'auto réhabilitation accompagnée pour permettre à des familles en précarité énergétique de réaliser des travaux dans leur habitat à des coûts supportables. La subvention envisagée est de 21.000 € pour l'exercice 2015, et concerne 12 ménages.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de l'expérimentation « Accès aux Économies d'Énergie pour tous » réalisée par la Communauté du Pays d'Aix, en 2012, l'association « Compagnons Bâisseurs » a suivi plusieurs ménages modestes dans le cadre de l'auto

réhabilitation accompagnée. Compte tenu de l'intérêt et l'efficacité de leur action pour lutter contre la précarité énergétique, l'association Compagnons Bâisseurs Provence propose une opération pilote d'auto réhabilitation accompagnée à l'échelle de notre territoire.

La démarche développée par l'association consiste à accompagner une famille pour qu'elle participe activement au chantier de rénovation de son habitat, afin qu'elle soit, ensuite, en capacité de poursuivre l'aménagement de son logement dans un objectif de gestion énergétique économe. Cet accompagnement est à la fois technique, administratif et financier.

Cette démarche suit un déroulement méthodique :

- identification des familles, par un travail partenarial avec les travailleurs sociaux et les communes,
- étude de la situation du ménage,
- recherche des éléments techniques sur le logement, et définition du projet de réhabilitation,
- obtention de l'engagement de la famille à intervenir activement sur le chantier, dans la précision en terme de durée et d'objectifs.

Ces opérations s'adressent à des propriétaires occupants très modestes mais également à des locataires. Dans ce dernier cas, une relation est établie avec le propriétaire.

En 2014, l'opération démarrée a permis de travailler avec 6 ménages, 2 chantiers sont en cours. Les travaux concernent le gros et second œuvre, et visent l'économie d'énergie. Les travaux sont réalisés par le ménage encadré par les Compagnons Bâisseurs et par des entreprises pour des opérations trop complexes.

L'intervention des Compagnons Bâisseurs permet d'assurer le financement du chantier avec un reste à charge envisageable pour le ménage, la dynamique induite permet la réinsertion sociale des ménages.

L'association se fixe pour objectif de repérer 12 ménages pour un résultat de 8 chantiers minimum, comprenant 80 % de propriétaires occupants, 5 chantiers devront être terminés avant la fin de la première année d'expérimentation, soit la fin de l'année 2015.

Ces opérations permettent une mise en cohérence entre des dispositifs liés à la rénovation de l'habitat, les politiques d'insertion sociale et professionnelle, et les problématiques économiques des populations en précarité énergétique.

Le coût total de l'opération pour l'exercice 2015, est de 73.208 €, la Région PACA participe à hauteur de 26.000 € et l'ADEME également à hauteur de 26.000 €.

La subvention demandée à la CPA est de 21.000 € pour la poursuite de l'opération sur l'année 2015.

Pour les subventions au titre d'une manifestation/action

N° GU	Manifestation Action	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
2015-00475	Auto réhabilitation accompagnée	Compagnons Bâtisseurs Provence	Environnement	13.000 €	73.208 €	21.000 €	21.000 €	non
				13.000 €	TOTAL	21.000 €	21.000 €	

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1611-4 ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU la délibération n°2012_A229 du Conseil communautaire du 12 décembre 2012 relative aux aides aux actions de sensibilisation, à la maîtrise de l'énergie dans l'habitat social ;

VU la délibération n°2013_A052 du Conseil communautaire du 28 mars 2013 relative à l'adoption du Plan Climat ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000€ ;

VU l'avis de la Commission Environnement, Développement Durable et Gestion des Déchets en date du 16 janvier 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention à l'Association les Compagnons Bâisseurs Provence d'un montant total de 21.000 € pour l'opération d'auto réhabilitation accompagnée ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DECIDER** que les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au BP 2015 1DR Section Fonctionnement au chapitre 65 imputation 832/6574 ;

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1e janvier 2015
Lieu(x) de réalisation	communes de la CPA
Contenus et objectifs de l'action	auto réhabilitation accompagnée
Public(s) ciblé(s)	propriétaires occupants et locataires relevant du plafond de ressources de l'Aide publique modeste et très modeste
Nombre de participants / exposants	15 familles minimum soit environ 45 personnes
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 an renouvelable
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	5 944	Ressources propres	
Achats	4 200	Vente	
Prestations de services	1 800	Autres produits	200
Matières et fournitures	244	Cotisations	8
Services extérieurs	1 063	Subventions demandées :	
Locations	890	Etat (à détailler)	
Entretien	173	Région (s)	
Assurances		service énatrgia climat.....	28 000
Autres Services extérieurs	1 858	Département (s)	
Honoraires		Commune (s)	
Publicité		Communauté du Pays d'Aix	21 000
Déplacements, missions	1 658	Organismes sociaux (à détailler)	
Charges de personnel	53 352	Fonds Européens	
Salaires bruts	32 190	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	21 162	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	11 191	ADEME.....	26 000
TOTAL CHARGES :	73 208	TOTAL PRODUITS :	73 208
Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 21000.....€ représente29 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille Cachet de l'Association :
 Le 19/11/2014..

7 Rue Edouard Peas
 13001 MARSEILLE
 Tél. 04 91 50 03 01 - Fax 04 91 50 04 64
 Siret : 319 050 167 00083

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Attribution d'une subvention à l'Association les Compagnons Bâisseurs Provence pour une opération expérimentale d'auto réhabilitation accompagnée

VU la délibération n° 2014_A088 du 22 mai 2014 modifiée portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



03 FEV. 2015